



Termes de référence

**Appel à Candidature pour le recrutement d'un(e) consultant(e)
chargé(e) de mener une recherche sur les liens entre la résilience
climatique et la protection sociale au Sénégal**

ENDA ENERGIE

Avril 2025

1. Contexte et justification

Le dérèglement climatique engendre d'importants impacts socio-économiques. En Afrique, certains pays perdent 2 à 5% de leur PIB pour gérer les événements climatiques extrêmes. L'année 2024 est marquée par des records de pluies et d'inondation dans le continent touchant plus d'une vingtaine de pays (France24, 2025). Selon le Centre d'Etude Stratégique de l'Afrique, plus de onze millions de personnes sont affectées par les inondations causant le déplacement de quatre millions de personnes (CESA, 2025). Les infrastructures et les terres agricoles ont été dévastées dans des pays où une frange importante de la population active dépend entièrement de l'agriculture. Autant d'impacts climatiques qui fragilisent le bien-être de plusieurs milliers de personnes et de familles souvent très pauvres.

Au Sénégal, la crue du fleuve Sénégal a provoqué d'importants dégâts matériels dans la zone nord et nord-ouest du pays (APS, 2024). Des milliers d'hectares de champs agricoles ont été ravagés et plus de 80 villages des régions de Saint-Louis, Matam et Tambacounda sont impactés. Une situation extrême que les populations locales n'ont pas connue depuis les années 1950. Paradoxalement, ces localités fortement dépendantes du fleuve pour les activités d'irrigation et d'autres besoins connaissent une baisse de la pluviométrie moyenne annuelle depuis quelques années entraînant ainsi un stress hydrique dans des villages éloignés du fleuve.

Face à la nature évolutive et très fréquente des risques climatique qui engendrent de plus en plus des effets socio-économiques néfastes sur la survie des communautés locales, l'Etat met en place des politiques visant à renforcer la sécurité sociale des communautés et de leurs biens. Une approche qui consiste à recourir à la protection sociale pour atténuer les effets des impacts climatiques.

Bien que définie comme un large éventail d'instruments publics, et parfois privés, visant à relever les défis de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Koen Vleminckx), la protection sociale est de plus en plus considérée comme un levier pour renforcer la résilience climatique des personnes et de leurs biens. Une nouvelle approche qui consiste à prendre en compte la dimension climatique dans les politiques sociales. En effet, dans sa Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) 2015 – 2035, le Sénégal intègre la protection sociale comme une des réponses à la vulnérabilité aux chocs liés aux risques et catastrophes et au changement climatique (sécheresse, inondations, etc.) (DGPSN, juin 2016). Entre autres mesures de résilience, il s'agit de : (i) développer des mécanismes d'assurance adaptés en renforçant le programme d'assurance agricole contre les risques par le renforcement de la participation du Sénégal à la mutuelle panafricaine de gestion des risques climatiques ; (ii) créer des actifs durables au profit des ménages vulnérables en articulant le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale avec les projets sectoriels d'appui à la résilience et l'adaptation au changement climatique ; (iii) renforcer les programmes de filets sociaux en mettant la priorité sur les transferts en espèces et en valorisant les résultats des programme initiés par le gouvernement du Sénégal et ses partenaires (DGPSN, juin 2016).

Cependant, même si la stratégie nationale susmentionnée prend en compte les risques climatiques dans le sens de renforcer la sécurité sociale, il en demeure qu'à l'échelle nationale très peu d'évidences

appuyées par des études approfondies (au niveau micro ou macro) ont ressorti cette liaison pour in fine définir des stratégies d'anticipation efficaces pour chaque type d'aléa. Pour les politiques climatiques, les mesures sont accentuées soit sur l'atténuation ou l'adaptation. Or, tout comme les orientations climatiques définies dans la SNPS, les politiques climatiques devraient mettre en évidence les conséquences sociales du changement climatique et les mesures idoines soit pour anticiper ou s'adapter. Jusqu'ici, seules des mesures adaptatives sont déployées consistant à remédier aux impacts et très peu d'actions sont consenties dans la protection anticipative basée sur des évidences.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette mission, qui s'articule d'une part du projet de Partenariat Multi Acteurs sur le Financement des Risques Climatiques et de Catastrophes, financé par la Fédération allemande et d'autre part du projet de protection sociale anticipée au Sénégal en partenariat avec COMIC RELIEF.

2. Objectif de la mission

Les objectifs spécifiques de l'étude consistent à :

- Recueillir et analyser l'ensemble des informations pertinentes sur la protection sociale au Sénégal en termes de politiques, d'approches, de services dédiées et de projets phares, et de voir si ces politiques prennent en compte le genre ;
- Identifier et analyser les dégâts liés au climat (inondation, sécheresse...) enregistrés dans les 11 régions d'intervention ;
- Cartographier les initiatives de résilience développées par les acteurs étatiques et non étatiques axées sur la protection sociale au profit des impactés ;
- Analyser la portée et les limites des outils de protection sociale déployés ou existants ;
- Proposer des outils ou approches nécessaires pour la mitigation des limites.

3. Zone d'intervention

Les zones d'intervention de l'étude sont les départements impactés par les inondations des régions suivantes : Kédougou (Saraya, Kédougou), Tambacounda (Bakel), Matam (Matam & Kanel), Saint Louis (Podor, Dagana & Saint Louis), Diourbel (Mbacké), Kolda (Kolda), Kaffrine (Kaffrine & Mbirkilane), Kaloack (Nioro du Rip et Kaolack), Fatick (Foundiougne), Thiès (Mbour) et Dakar (Guédiawaye, Pikine et Keur Massar)

4. Missions du consultant(e)

Cette mission a pour objectif de renforcer les évidences sur les liens de la résilience climatique des personnes et des familles à travers la protection sociale.

De façon plus spécifique, le / la consultant(e) devra :

- Faire la revue documentaire des politiques et stratégies climatiques et sociales ;
- Recueillir les perceptions des acteurs (étatiques et non étatiques) sur les notions de résilience et de protection sociale et leur interconnexion ;
- Réaliser des entretiens et des consultations avec les parties prenantes clés
- Proposer des recommandations opérationnelles et stratégiques

5. Tâches spécifiques du consultant(e)

Le consultant(e) aura pour mission l'exécution de toutes les tâches nécessaires à la réalisation des objectifs fixés dans les termes de référence. Le consultant(e) devra au cours de sa mission :

- Participer à une séance de préparation et de cadrage de l'étude afin de s'accorder à une compréhension commune du mandat et des résultats attendus ;
- Examiner la documentation pertinente existante sur les politiques climatiques et les instruments de protection sociale ;
- Elaborer une note méthodologique indiquant la démarche de travail à développer, les outils et le calendrier d'exécution ;
- Participation aux missions de terrains, ateliers et concertations avec les différentes parties prenantes impliquées sur les questions de changement climatique et de protection sociale dans les zones d'interventions ;
- Rédiger un rapport d'étude détaillé sur la thématique en se référant aux objectifs de l'étude et les constats du terrain ;
- Produire un article basé sur les résultats de l'étude.

6. Critères de qualification

Le/La consultant(e) doit être crédible, digne de confiance et techniquement compétent. Les personnes présélectionnées seront évaluées sur la base des critères/exigences suivants :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins Bac+5) en sciences humaines (Géographie et/ou développement rural, sociologie), agronomie, science de l'environnement, en économie, etc. ;
- Compréhension du cadre légale, institutionnel et programmatique de la protection sociale au Sénégal ;
- Bonne maîtrise des enjeux et défis de changement climatique au Sénégal ;

- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la coordination et/ou réalisation de missions portant sur la protection sociale au Sénégal ;
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la coordination et/ou réalisation de missions portant sur le développement de stratégies d'adaptation et de d'atténuation liés au changement climatique au Sénégal ;
- L'expérience et la connaissance des outils et/ou approche de protection sociale au profit des couches vulnérables au Sénégal ;
- Avoir une très bonne connaissance des zones d'intervention ;
- Maîtriser les Systèmes d'Information Géographique (SIG), les outils de cartographie et les logiciels statistiques ;
- Avoir de bonnes capacités analytique, synthétique, rédactionnelle, communicationnelle et être indépendante ;
- Être disposé (e) à voyager dans les zones d'intervention
- Avoir la capacité de travailler en équipe.

Afin de garantir la qualité et l'indépendance de l'organisation, le consultant doit, dans ses propositions techniques et financières, divulguer tout conflit d'intérêt potentiel ou réel, ainsi qu'un commentaire sur la manière de l'éviter.

7. Livrables

- i) Une note méthodologique
- ii) Un rapport d'étude complet intégrant les observations de l'équipe technique du projet
- iii) Article tiré du rapport final.

8. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de deux (02) mois. Elle démarre à compter de la signature du contrat par les deux parties.

9. Procédure de soumission des candidatures

Les consultant(e)s intéressé(e)s devront produire des informations sur leurs capacités et expériences et démontrer qu'ils (elles) sont qualifié(e)s pour la mission en soumettant un dossier de candidature en français comportant une offre technique et une offre financière.

Contenu de l'offre technique :

- Une lettre de motivation présentant les principales qualifications du consultant et ses expériences dans le domaine de l'étude ;
- Le CV détaillé et les références du consultant ;
- La démarche méthodologique détaillée ;

- Le calendrier de réalisation de l'étude.



Contenu de l'offre financière :

- Une lettre d'engagement du consultant à réaliser la mission conformément à la proposition technique et faisant apparaître le montant total (en F CFA) de l'offre ;
- Le détail de l'ensemble des prix constituant le montant total de l'offre, notamment relatifs aux honoraires et aux frais de réalisation de la mission.

10. Procédure contractuelle

Un consultant sera sélectionné à l'issue d'une procédure de sélection fondée sur la qualité et les coûts. Les critères d'évaluation des propositions techniques seront basés sur les éléments suivants :

- Expérience confirmée du consultant (en tant qu'entité /cabinet) en réalisation d'études de situation de référence, diagnostics ou évaluations similaires en rapport direct avec la mission ;
- Connaissance approfondie des thématiques du projet ;
- Pertinence, faisabilité et qualité de la méthodologie et du plan de travail proposés, conformément au cahier des charges (TDR) ;
- Qualifications et compétences des principaux experts conformément aux exigences en la matière (voir section sur les critères de qualification ci-dessus) ;
- Expérience dans la zone d'intervention ;
- Adéquation du budget proposé avec le marché et les attentes du projet.

La pondération attribuée à la proposition technique (T) et à la proposition financière (P) est comme suit : $T = 70\%$ $P = 30\%$. Les négociations contractuelles seront engagées avec le consultant ayant obtenu le meilleur score. Si ces négociations échouent, de nouvelles seront engagées avec le consultant ayant obtenu le deuxième meilleur score.

11. Date de dépôt de dossier

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le **Samedi 12 Avril à 18h 00 heures GMT** par courrier électronique à l'adresse maina94.mb@gmail.com, en mettant en copie cisseomar85@gmail.com et cheikhadre@gmail.com avec en objet la mention « Prénom et nom - Consultant (e) étude Protection sociale anticipée au Sénégal ».